

Filière de maraîchage bio : cap sur une levée de fonds



Il y a un an naissait un projet de création d'une filière de maraîchage Bio porté par le Pôle territorial de coopération économique (PTCE), soutenu par la Coop Atlantique. Une réunion est prévue le 29 novembre à Saint-Jean-d'Angély.

La petite graine c'est le nom que devrait porter l'entreprise qui sera à la tête du réseau de maraîchage biologique en Saintonge. Elle sera officiellement fondée en janvier 2018.

« Au départ l'idée était de créer des microfermes en sollicitant les 1 400 agriculteurs des Vals de Saintonge »

pose Gabriel Delicourt président du PTCE local. Mais rien ne s'est passé comme prévu. La raison tiendrait pour l'initiateur du projet aux difficultés liées à l'acquisition de foncier « et aux intérêts financiers qui ne s'y prêtaient pas ».

Alors la structure s'est orientée vers la création d'une coopérative de consommateurs pour produire des légumes et de l'agroforesterie fruitière en vue de transformer les matières produites puis de les transformer par le biais de circuits commerciaux tels que ceux de la Coop Atlantique.

« Nous venons de construire un

partenariat avec le Syndicat des eaux de Charente-Maritime. Il met à notre disposition les 10 premiers hectares, ce qui nous autorise à recruter un chef d'exploitation et deux salariés pour commencer » se réjouit Gabriel Delicourt.

La réunion publique du 29 novembre (à 20 heures, salle Aliénor d'Aquitaine) fera le point sur les dernières avancées du projet et lancera la souscription au capital social de la future coopérative *La petite graine*.

Laetitia Langeix

■ Contact : 06 42 82 27 10